



sont pesantes. Il subsiste de nombreuses inconnues sur le périmètre concerné et le degré de pollution pyrotechnique et aux hydrocarbures. Seule la moitié des 170 000 m<sup>2</sup> de bâtiments sont en bon état. Le pré-diagnostic établi avec les services des Armées et l'Agence d'urbanisme de l'agglomération messine évalue les taxes, la mise en sécurité et le gardiennage à 2,4 millions d'euros par an. Nous avons d'ores et déjà engagé environ 500 000 euros en études. Nous attendons des assurances fermes et écrites de la part des services de l'Etat. Nous ne sommes pas tenus d'accepter la cession et nous ne reprendrons pas la BA 128 à l'aveuglette.

### **Quel sens donnez-vous au label Ecocité 128 que Metz Métropole a obtenu l'an dernier ?**

Le projet n'englobe pas uniquement la BA 128, mais couvre l'ensemble de l'agglomération. Sur le technopôle II comme sur le futur cluster Autonomie et santé qui démarrera en 2013, notre aménageur, la Saremm (\*), lance des partenariats avec la chambre d'agriculture et les propriétaires pour densifier le foncier et économiser les terres agricoles. Interface entre la gare et le quartier de l'Amphithéâtre, l'îlot des échanges favorisera les déplacements courts. Dans ce même quartier, le premier îlot à énergie positive raccordé à un chauffage urbain se développera sur 25 000 m<sup>2</sup>. Les chantiers de la Halle Michelin et de l'îlot B2 sont entrés dans une belle dynamique et nouveau quartier démontre que la mixité fonctionne.

(\*) Société d'Aménagement et de restauration de Metz Métropole